



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

## OBJECTIFS DE LA FORMATION ET RÉSULTATS ATTENDUS

**A l'issue de la formation :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'accéder à la profession de conducteur VTC, sous condition de validation de des épreuves d'admission et d'admissibilité organisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

→ <https://www.cm-yvelines.fr/fr/examen-taxi-vtc.html>

Le participant sera prêt à se présenter à l'examen VTC organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Il saura :

- Appliquer la réglementation du métier de chauffeur VTC.
- Créer et gérer une activité de transport de personnes.
- Assurer une conduite professionnelle et sécurisée.
- Gérer efficacement la relation client.
- Utiliser les applications numériques de transport.

Évaluations organisées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

- Théorique : QCM sur le tronc commun et les modules spécifiques.
- Pratique : Mise en situation réelle incluant conduite urbaine, prise en charge de clients et gestion des imprévus.

→ La réussite permet d'obtenir la carte professionnelle VTC délivrée par la préfecture.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION INITIALE VTC

Arrêté du 20 mars 2024 modifiant le programme des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi, de conducteur de voiture de transport avec chauffeur et de conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues.

→ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049331579>

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



# PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

## Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

### Formation Théorique – 47h00

#### Module A – La réglementation du transport public particulier de personnes et prévention des discriminations et des violences sexuelles et sexistes – 7h00

- La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transport publics de particuliers ;
- Les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- La composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; présentation des documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- La réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que le transport à la demande ;
- Les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Les dispositions relatives aux intermédiaires en ce qui concerne la relation avec le conducteur ;
- Les comportements constituant des infractions à caractère sexuel et/ ou sexiste (outrage sexiste, agression sexuelle, harcèlement sexuel, viol) ;
- Les discriminations listées à l'article 225-1 du code pénal ainsi que les peines encourues ;
- Les acteurs au service de la prévention en matière de violences sexuelles et sexistes et les acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations : identification des acteurs mobilisables, en fonction des situations rencontrées, et, le cas échéant, des bons réflexes à mobiliser.

Thème à traiter	Activité pédagogique réalisée
Réglementation Taxi / VTC / 2-3 roues	<b>Brainstorming oral</b> : les apprenants listent les différences, la formatrice complète.

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

Thème à traiter	Activité pédagogique réalisée
Utilisation de la voie publique	<b>Études de situations</b> : la formatrice décrit un cas (stationnement, maraude...). Les apprenants décident si c'est légal.
Obligations du véhicule & conducteur	<b>Vrai/Faux oral</b> : affirmation → lever la main pour vrai/faux → correction.
Accès au métier / formation continue	<b>Tour de table guidé</b> : chacun cite une condition d'accès, la formatrice valide et complète.
Assurances & risques en cas de défaut	<b>Mini-débat</b> : "Non-assurance = sanction suffisante ?" → 2 groupes argumentent.
Organismes & acteurs institutionnels	<b>Tour de table "Qui peut contrôler ?"</b> : chacun nomme un acteur (police, préfecture...).
Pouvoirs de contrôle & documents obligatoires	<b>Simulation orale d'un contrôle</b> : chaque stagiaire dit quels documents il présenterait.
Sanctions & voies de recours	<b>Cas oraux</b> : la formatrice propose une infraction → les stagiaires déterminent sanction et recours possibles.
PMR et règles d'accessibilité	<b>Question-réponses interactives</b> : "Que faire pour un client en fauteuil / non-voyant ?"
Transport occasionnel / à la demande / covoiturage	<b>Comparaison spontanée orale</b> : différence entre covoiturage & VTC.
Intermédiaires (plateformes)	<b>Discussion guidée</b> : "Que doit garantir une plateforme envers les chauffeurs ?"
Prévention violences sexuelles & sexistes	<b>Mises en situation orales</b> : propos déplacés / refus discriminatoire → comment agir ?
Discriminations (art. 225-1 Code pénal)	<b>Brainstorming catégorisation</b> : les participants citent des discriminations → tri au tableau.
Acteurs ressources & prévention	<b>Élaboration d'une fiche-mémo collective</b> au tableau (numéros utiles, réflexes).
Évaluation finale module A	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

### Module B – Gestion : principes de base de gestion et de comptabilité – 10h00

- Les obligations et documents comptables ;
- Les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500€

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

*Date d'enregistrement : 02/12/2021*

*Date échéance enregistrement : 31/12/2026*

- Les principes de l'amortissement ;
- Les différentes formes juridiques d'exploitation (EI – EURL – EURL – SARL – SASU – SCOP...)
- Les modes d'exploitation (exploitation directe – location -gérance ...)
- Les différents régimes d'imposition et de déclarations fiscales ;
- Les différentes formalités déclaratives
- La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat ;
- Définition des différents régimes sociaux (régime général – régime social des indépendants) ; les principes de cotisations et prestations par branche (maladie – vieillesse – chômage ...)

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Obligations et documents comptables	<b>Tour de table dirigé</b> : chacun cite un document comptable qu'il connaît → la formatrice complète et classe. <b>Jeu de classement</b> : obligatoire / non obligatoire, utile / légal.
Charges : coût de revient / charges fixes & variables	<b>Études de dépenses orales</b> : la formatrice énonce divers frais (carburant, assurance, loyer, pneus...) → les stagiaires classent en charges fixes ou variables. <b>Calcul simple collectif</b> : coût de revient estimé à partir d'exemples.
Produit d'exploitation, bénéfice, résultat, seuil de rentabilité	<b>Mini-problèmes oraux</b> : recette – charges → résultat → discussion sur l'interprétation. <b>Simulation "Objectif rentabilité"</b> : combien de courses / prestations pour atteindre le seuil ?
Amortissement	<b>Exemple concret</b> : achat de véhicule → comment amortir ? Les stagiaires proposent des durées possibles. <b>Travail en binôme</b> : calcul oral d'un amortissement linéaire simple.
Formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...)	<b>Comparaison guidée</b> : avantages / limites de chaque statut à partir des connaissances du groupe. <b>Mise en situation</b> : "Je veux travailler seul / à plusieurs / limiter mes risques..." → quel statut choisir ?
Modes d'exploitation (direct, location-gérance...)	<b>Étude d'un cas oral</b> : un chauffeur hésite entre exploiter son véhicule ou louer → analyse collective. <b>Tableau vivant</b> : chaque coin de la salle représente un mode d'exploitation → les stagiaires choisissent et argumentent.

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500€

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Régimes d'imposition et déclarations fiscales	<b>Sondage interactif</b> : qui connaît micro-BIC / réel simplifié / TVA ? Discussion. <b>Scénarios d'application</b> : un chiffre d'affaires donné → quel régime semble le plus adapté ?
Formalités déclaratives	<b>Jeu linéaire</b> : les apprenants reconstituent l'ordre des démarches (immatriculation, choix fiscal, assurance...). <b>Question-réponse rapide</b> sur les démarches obligatoires à ne pas oublier.
Chambres de métiers et de l'artisanat	<b>Brainstorming fonctionnel</b> : à quoi sert la CMA ? Quelles missions ? → synthèse par l'animateur. <b>Étude d'exemple</b> : accompagnement à la création d'entreprise.
Régimes sociaux (général / indépendants) + cotisations & prestations	<b>Comparaison participative</b> : "Quelles protections offre le régime indépendant vs salarié ?" → construction collective. <b>Cas pratique oral</b> : maladie, retraite → comment est-on indemnisé ?
Évaluation finale module B	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

### Module C – Sécurité routière – 7h00

- Les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage de la ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- La rédaction d'un constat amiable d'accident matériel ;
- Les sanctions des infractions au code de la route ;
- La réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- La prise en charge du passager et de ses bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



**PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC**  
**Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur**

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Code de la route : signalisation, circulation, ceinture, voies dédiées	<b>Quiz oral rapide</b> : la formatrice décrit un panneau / situation → les stagiaires expliquent la règle. <b>Mises en situation verbales</b> : "Vous arrivez sur une voie réservée aux bus..." → comment agir ?
Alcool, stupéfiants, médicaments, stress, fatigue	<b>Débat flash</b> : "Un conducteur expérimenté peut-il conduire fatigué ?" → discussion. <b>Étude de cas</b> : consommation d'alcool/stupéfiants la veille → estimation des risques restants. Impacts du stress.
Conduite rationnelle et Éco-conduite	<b>Brainstorming</b> : "Quels comportements permettent d'économiser du carburant ?" → liste collective. <b>Simulations orales</b> : accélération douce, anticipation, limitation du poids...
Sécurité et usage du téléphone / ordiphone	<b>Études de scénarios</b> : "Un client appelle en route, vous répondez ?" → décision + justification. <b>Jeu réflexe</b> : chacun propose une alternative sécurisée.
Entretien du véhicule et visites techniques	<b>Tour de table</b> : "Quels contrôles faites-vous avant de partir ?" → check-list construite ensemble. <b>Cas d'oubli</b> : absence de révision → conséquences possibles.
Conduite à tenir en cas d'accident	<b>Jeu de rôle oral</b> : "Vous êtes témoin d'un accident" → décrire étapes P.A.S. (Protéger – Alerter – Secourir). <b>Questions ciblées</b> : Que sécuriser en premier ? Qui appeler ?
Constat amiable d'accident matériel	<b>Étude d'un exemple oral</b> : description d'un accrochage → que remplir sur le constat ? <b>Atelier verbal</b> : réécrire ensemble les mentions essentielles.
Sanctions aux infractions du code de la route	<b>Simulation « sanction immédiate »</b> : la formatrice décrit une infraction → les stagiaires proposent la sanction probable. Discussion et correction.
Évaluation finale module C	<b>QCM au plus proche de l'examen final</b>

**Module D – Capacité d'expression et de compréhension en langue française sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes – 4h**

- La compréhension d'un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports ;
- Compréhension et expression en français pour :
  - Accueil de la clientèle ;
  - Gestion des demandes des clients ;



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

- Interrogation des clients sur leur confort ;
- Conversation courtoise et neutre avec les clients durant le transport
- Prise de congés des clients.

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Compréhension d'un texte simple (15 à 20 lignes)	<b>Lecture guidée à voix haute</b> : un apprenant lit, les autres reformulent par phrases courtes. <b>Questionnement progressif</b> : Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
Documents liés au transport (trajets, tarifs, instructions...)	<b>Analyse pratique de document</b> : lecture d'un texte court en lien avec l'activité → les stagiaires résument en une phrase orale. <b>Extraction d'informations</b> : prix, adresse, règles → le groupe les cite.
Accueil de la clientèle	<b>Jeu de rôle verbal</b> : simulation d'accueil dans un véhicule → chacun formule une phrase adaptée. Correction plénière avec la formatrice.
Gestion des demandes clients	<b>Échanges improvisés</b> : la formatrice joue le client, les stagiaires doivent répondre clairement et poliment. Variantes : demande d'itinéraire, climatisation, musique.
Interrogation sur le confort	<b>Phrases modèles</b> : les stagiaires proposent plusieurs formulations possibles → on retient les meilleures ensemble. Exercice court : compléter des phrases orales ("Souhaitez-vous que...?").
Conversation courtoise et neutre pendant le transport	<b>Mini-dialogues en binôme</b> : discussion simple et polie pendant 2 minutes. Évaluation sur la fluidité, le ton, la clarté.
Prise de congé	<b>Tour de table des formulations</b> : chacun propose une phrase pour remercier un client et clôturer la course. On crée ensemble 3 à 5 phrases-clés.
Évaluation finale module D	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

### Module E – Capacité d'expression et compréhension en anglais – 7h00

- Compréhension et expression en anglais niveau A2 du CECRL ;
- Accueil de la clientèle ;
- Compréhension des demandes simples des clients ;
- Demande de renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

*Date d'enregistrement : 02/12/2021*

*Date échéance enregistrement : 31/12/2026*

- Conversation très simple durant le transport ;
- Prise de congés des clients.

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Compréhension / expression niveau A2	<b>Échanges simples en anglais</b> : répondre à des questions basiques (name, destination, price...) <b>Mini-quiz oral</b> : mots de vocabulaire utiles.
Accueil de la clientèle	<b>Jeu de rôle "Pick-up scenario"</b> : le stagiaire accueille un client en anglais → salutations + présentation.
Compréhension de demandes simples	<b>Simulation "Customer request"</b> : lea formatrice formule des demandes (slow down, turn left, stop here...).Les stagiaires doivent comprendre et reformuler.
Demande d'informations sur le confort	<b>Interaction courte</b> : "Is everything OK for you?" / "Would you like more air conditioning?" → réponse obligatoire en anglais.
Conversation simple pendant le transport	<b>Dialogue chronométré</b> : binômes discutent 2 min sur un sujet léger (weather, trip, city...).On change de partenaire pour répéter.
Prise de congé en anglais	<b>Round final</b> : chaque participant formule une phrase de départ polie et adaptée (Thank you, have a nice day...).Création collective de 5 phrases clés.
Évaluation finale module E	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

### Module F – Développement commercial et gestion propre à l'activité de voiture de transport avec chauffeur – 7h00

#### *Développement commercial*

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...);
- Valorisation des qualités de la prestation commerciale de VTC ;
- Fidélisation de ses clients et prospection pour en obtenir d'autres ;
- Mise en place d'actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ;
- Développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

#### *Gestion propre à l'activité de VTC*

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

- Établissement d'un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Calcul du coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Définition de la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Principes généraux du marketing (analyse marché, ciblage, compétitivité, prix)	<b>Brainstorming guidé</b> : Qu'est-ce qui différencie un VTC d'un autre ? → construction d'une analyse simple (forces, faiblesses, clientèle visée). <b>Mini-cas oral</b> : un nouveau chauffeur doit fixer ses tarifs → discussion sur stratégie de prix.
Valorisation de la prestation commerciale VTC	<b>Jeu de rôle argumentaire</b> : chaque stagiaire doit présenter son service comme s'il parlait à un client pro ou hôtel. Retour collectif sur fluidité, mots clés et attitude.
Fidélisation et prospection clients	<b>Tour de table idées</b> : comment fidéliser ? comment trouver de nouveaux clients ? <b>Défi 3 idées</b> : chaque stagiaire propose 3 actions concrètes (carte de visite, suivi client, accueil premium...).
Communication et visibilité (internet, numérique)	<b>Discussion guidée</b> : que peut contenir un profil pro attractif ? <b>Recherche collective de messages</b> : slogans, phrases commerciales, argumentaires courts.
Développement de partenariats (hôtels, entreprises...)	<b>Simulation de négociation orale</b> : présenter son service à un hôtel pour obtenir un contrat. Évaluation sur les arguments, la politesse, les bénéfices mis en avant.
Établissement d'un devis et facturation	<b>Étude de cas oral</b> : une demande de transfert client → les stagiaires proposent un devis verbal puis une facture type.
Calcul coût de revient	<b>Situation chiffrée simple</b> : on donne un coût global pour une course → les participants calculent le coût de revient par course. Échange oral pour trouver les variables et constantes.
Définition et utilisation de la marge + calcul prix de vente	<b>Exercice oral rapide</b> : coût de revient 30€, marge voulue 25% → calcul du prix de vente. Plusieurs mini-cas pour automatiser la logique.
Évaluation finale module F	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

#### Module G – La réglementation nationale spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur 5h00

- Les dispositions applicables aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière, etc... ;
- Les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique ;
- Établissement des documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

Thème à traiter	Activités pédagogiques réalisées
Modalités d'inscription au registre des VTC & capacité financière	<b>Questionnement dirigé</b> : la formatrice pose des questions simples — Où s'inscrit-on ? Quelles conditions financières ? Quels justificatifs ? <b>Mini-situation</b> : un stagiaire joue le rôle d'un futur exploitant → le groupe liste les étapes nécessaires.
Obligations spécifiques des véhicules (dimensions, puissance, âge) + signalétique	<b>Tour de table ciblé</b> : chacun cite un critère obligatoire pour le véhicule VTC. <b>Jeu oral "obligatoire ou non ?"</b> : la formatrice énonce des caractéristiques, les stagiaires déterminent si elles respectent la réglementation.
Documents à établir et à présenter en cas de contrôle	<b>Simulation de contrôle routier</b> : le formateur joue l'agent, les stagiaires doivent citer ou « présenter » les documents attendus. <b>Liste collective au tableau</b> : constitution orale de l'ensemble des documents à avoir en véhicule.
Évaluation finale module G	<b>QCM/QRC au plus proche de l'examen final</b>

## Formation pratique – 4h00

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



# PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

## Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

### Module 1 – Conduite et sécurité

#### Conduire en sécurité et respecter le code de la route :

- Intégration de son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomérations, voies rapides, autoroutes...);
- Respect de l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...;
- Recherche visuelle des informations : regarder, percevoir et tirer les informations sur les situations de conduite, contrôle des rétroviseurs, angles morts en vision directe...;
- Analyse des situation de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...);
- Adaptation de l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques);
- Respect des distances et marges de sécurité;
- Respect les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues);
- Les principes d'écoconduite

#### Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers :

- Utilisation de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur), lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesses automatique);
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...);

#### Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages :

- Respect de la réglementation de l'arrêt et du stationnement;
- la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...);
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...)

### Module 2 – Relation client

#### Avoir une présentation générale et attitude adaptées :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale;

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, accueil des personnes à mobilité réduite...);
- Être discret, courtois et respectueux du client.

#### **Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé :**

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité ;
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...);
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité.

#### **Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation :**

- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.

### **Module 3 – Construction du parcours et accompagnement touristique**

#### **Savoir élaborer et suivre un parcours :**

- Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ;
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière ;
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux...);
- Préparer un parcours en fonction de la commande des clients.

#### **Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques :**

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux, etc..).

### **Module 4 – Facturation et paiement**

#### **Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement :**

- Calculer le prix de la course / de la mission ;
- Établir les documents : établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission, et établir une facturation ;
- Encaisser le paiement, notamment avec le terminal de paiement électronique.

## **PUBLIC ET PRÉREQUIS**

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

**Public visé** : Toute personne désirant être chauffeur privé, conducteur de voiture de transport avec chauffeur, et souhaitant se former en vue de préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission afin d'accéder à la profession de conducteur de VTC, organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

### Prérequis :

- Avoir le permis B depuis au moins 3 ans au moment de l'inscription et ne pas être en probatoire ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Être apte physiquement pour exercer la profession auprès d'un médecin agréé par la préfecture de son département ;
- Être titulaire du PSC1 ou du SST ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Maîtrise des notions de calcul de base.

**Prérequis techniques** : le stagiaire devra disposer d'un ordinateur portable

### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

Le dossier du candidat à l'examen, comporte les pièces suivantes :

1. Une demande d'inscription à l'examen présentée par le candidat qui comprend la date de la session souhaitée ;
2. Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
3. Pour les étrangers ressortissants d'un Etat non-membre de l'Union européenne, l'autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail ;
4. Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
5. Une photocopie recto-verso du permis de conduire de la catégorie B ;
6. Une photographie d'identité récente ;
7. La signature du candidat ;
8. Le paiement des droits d'examen ;
9. Pour les candidats mentionnés aux quatre derniers alinéas de l'article 5, une attestation de réussite à l'épreuve d'admissibilité.

→ <https://www.examentaxivtc.fr/documents/cgu.pdf>

→ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034379046/>

**NB** : Tout stagiaire faisant appel à un financement CPF à l'obligation de se présenter à la session d'examen

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

## DISPOSITIONS PRATIQUES

Afin de garantir la qualité de ses formations, DJOK PRESTIGE limite à 10 participants par session.

## MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation organisée en présentiel en cours du jour.

- Le lieu de la formation est situé au CoWorker – 6 Rue Blaise Pascal – 78990 ELANCOURT - local ERP accessible PMR équipé de sanitaires. Parking privatif. Accès via bus arrêt Normandie-Niemen.

## DURÉE / HORAIRES / DATES DE LA FORMATION

Durée de la formation : 47h00 réparties sur 7 jours

Horaires de la formation : de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 (fin des cours 15h30 le dernier jour de formation)

Dates de la formation : sur demande à [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)

## DÉLAI ET MODALITÉS D'ACCÈS

Analyse de la demande avec validation de la faisabilité du projet du stagiaire.

Un délai de 14 jours est requis entre la prise en charge de la formation par DJOK PRESTIGE et l'entrée en formation.

Admission sur dossier de candidature, test et entretien.

Inscription via mail ou tél : 06 12 27 21 15 – [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)

## ACCESSIBILITÉ

Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (merci de nous consulter pour l'étude de faisabilité)

- **Contact** : Mme Fatoumata YARANANGORE - 06 12 27 21 15 – [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)

## MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES / MÉTHODES D'ENCADREMENT

**Moyens pédagogiques** : Supports pédagogiques ; sites institutionnels ; ouvrages de références ; écran plat full HD 46"/117cm ; vidéoprojecteur ; paperboard ; connexion internet en wifi avec fibre optique ; pour la formation pratique véhicule équipé aux normes en vigueur.

**Méthodes pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques concrets et réels. Pédagogie inversée. Méthode active et participative complétée par la méthode interrogative. Exercices, études de cas et QCM/QRC au plus proche de l'examen certificatif.

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500€

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

**Formatrice** : Mme Fatoumata YARANANGORE se tient à votre disposition pour toute question relative à la formation : [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)  
Conductrice de voiture de transport avec chauffeur depuis plus de 5 ans, elle est diplômée d'un MBA et d'un DUT Gestion des PME. Experte du domaine, elle vous permettra d'acquérir les connaissances et compétences essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis de la formation est réalisée au travers du contrôle continu avec QCM et QRC. Mise en situation finale sous forme d'examen blanc QRC et QCM.

Les participants signent une feuille d'émargement attestant de leur présence par demi-journée.

Des évaluations à chaud et à froid seront réalisées post formation.

### MODALITÉS DES ÉPREUVES CERTIFICATIVES & MODALITÉS DE VALIDATION

**Rappel** : l'examen VTC comprend une épreuve théorique dite d'admissibilité et une épreuve pratique dite d'admission.

#### Évaluation théorique / épreuve d'admissibilité

D'une durée de 3h50, l'épreuve théorique est constituée de 5 épreuves communes et 2 épreuves spécifiques VTC. Les 7 épreuves sont constituées de 91 QCM et 16 QRC (Questions à réponses courtes : réponses à rédiger).

- La validation de l'épreuve théorique est un pré-requis obligatoire avant de pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Si le candidat obtient une note inférieure au seuil éliminatoire, ou s'il n'obtient pas un minimum de 10/10, il ne sera pas admissible à l'épreuve pratique. Le candidat admissible peut se présenter trois fois dans un délai d'un an à l'épreuve pratique. Au-delà d'un an, le candidat devra se réinscrire à l'ensemble des épreuves.

Le tableau ci-dessous récapitule les éléments de l'épreuve théorique :

Épreuves	Coeff	Durée	Note éliminatoire	Modalités d'examen
Règlementation du transport public de personne	3	45 min	6/20	5 questions à réponse courte notées sur 2 points et 10 questions choix multiples notées sur 1 point

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

<b>Gestion</b>	2	45 min	6/20	2 questions à réponse courte notées sur 2 points et 16 questions à choix multiples notées sur 1 point
<b>Sécurité routière</b>	3	30 min	6/20	20 questions à choix multiples notées sur 1 point
<b>Français</b>	2	30 min	6/20	3 questions à réponse courte notées sur 2 points et 7 questions à choix multiples notées sur 2 points
<b>Anglais</b>	1	30 min	4/20	20 questions à choix multiples notées sur 1 point
<b>Développement commercial et gestion propre à l'activité VTC</b>	3	30 min	6/20	4 questions à réponse courte notées sur 2 points et 12 questions à choix multiples notées sur 1 point
<b>Règlementation spécifique activité VTC</b>	3	20 min	6/20	3 questions à réponse courte notées sur 4 points et 6 questions à choix multiples notées sur 2 points

### Évaluation pratique / épreuve d'admission

Prérequis de présentation à l'épreuve d'admission : avoir validé l'épreuve d'admissibilité

Durée de l'épreuve : 20 min minimum à 45 Minutes.

Jury d'évaluation certificative : Le jury de l'épreuve pratique est composé d'un représentant de la CMA et d'un professionnel VTC (installé à l'avant, pouvant actionner les Double-commande). Le jury tient le rôle de clients dans la mise en situation.

Le tableau ci-dessous récapitule les éléments de l'épreuve pratique :

Préparation et réalisation du parcours	3 points
Sécurité et souplesse de la conduite, respect du code de la route	10 points
Qualité de la prise en charge et de la relation client ; capacité à apporter des informations touristiques	5 points
Facturation	2 points

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



## PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC

### Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

Version 1 – Septembre 2024

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

→ Est déclaré reçu à l'examen, le candidat qui a obtenu au moins 12/20 à l'épreuve pratique.

### MODALITÉS DE SANCTION

Remise d'une attestation d'aptitude professionnelle et d'une attestation de suivi de formation.

### TARIF

1250<sup>E</sup> HT soit 1500<sup>E</sup> TTC

*Le tarif est un package complet : Les frais de formation et d'inscription à l'examen théorique et pratique auprès de la chambre des métiers et de l'artisanat, ainsi que la location du véhicule pour la formation et le passage à l'examen pratique sont prises en charge par Djok Prestige.*

*Tarif des épreuves complètes : 237<sup>E</sup> en 2025*

*Il ne comprend pas* : autres frais pédagogiques liés à la formation (abonnements de veille, livrables autres que les supports pédagogiques...), les repas pris durant la formation, l'hébergement, le matériel informatique des stagiaires.

Différents types de financement sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter.

**NB** : Conditions d'inscription en formation financée *via* le CPF : complétude d'une attestation sur l'honneur qui confirme le droit du titulaire à mobiliser ses droits : <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/sites/of/files/2024-01/attestation-sur-l-honneur-titulaires-de-compte.pdf>

Pour consulter les conditions particulières titulaires : [https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/sites/mcf/files/2024-07/19062024%20MCF\\_CP%20Titulaires%20V12\\_DCJ\\_sign.pdf](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/sites/mcf/files/2024-07/19062024%20MCF_CP%20Titulaires%20V12_DCJ_sign.pdf)

**NB** : reste à charge de 102,23 euros pour tout financement *via* le CPF (décret mai 24) hormis pour les demandeurs d'emploi et abondement employeur.

→ En cas de difficultés dans l'activation ou l'utilisation de son compte, le Titulaire peut utiliser le guide de connexion disponible sur la Plateforme et/ou solliciter l'assistance technique par téléphone.

### CONTACT / COORDONNÉES DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



**PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC**  
**Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur**

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 02/12/2021

Date échéance enregistrement : 31/12/2026

**DJOK PRESTIGE**  
**Fatoumata YARANANGORE**

66, Avenue des champs Élysées  
75008B PARIS

<https://www.djokprestige.com/#>

Tel : 01 48 47 52 13

Portable : 06 12 27 21 15

Email. : [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)

**INFORMATIONS PRATIQUES** : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31027>

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

Les conducteurs de voiture de transport avec chauffeur ont l'obligation de suivre une formation continue obligatoire permettant la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur tous les 5 ans afin de permettre le renouvellement de la carte professionnelle VTC.

→ [article R. 3120-8-2 du code des transports](#)

→ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035484647/>

Plus d'informations sur notre site internet : <https://www.djokprestige.com/#>

ou en prenant contact avec  
**Mme Fatoumata YARANANGORE**

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E  
Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>  
Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB  
NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



**PROGRAMME FORMATION INITIALE VTC**  
**Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur**

*Version 1 – Septembre 2024*

RS 5637 – *Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires*

*Date d'enregistrement : 02/12/2021*

*Date échéance enregistrement : 31/12/2026*

Tel : 01 48 47 52 13

Portable : 06 12 27 21 15

Email. : [contact@djokprestige.com](mailto:contact@djokprestige.com)